

## Règlement de police pour les lycées

**Auteur : Foucault, Michel**

### Présentation de la fiche

Coteb051\_f0127

SourceBoite\_051-3-chem | 7. Surveillance

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 19/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

---

Règlement d'ordre pour le lycée

1809

(8° R 29276

(2)

( 7 )

maintien de l'ordre et de la discipline. Il surveille particulièrement la conduite des externes, leur entrée et leur sortie. Toutes les fois que les élèves sortent en classe, il marche à leur tête.

1. Le censeur reçoit les ordres du proviseur, et lui rend compte de leur exécution. Il présente au proviseur les notes qui lui seront fournies toutes les semaines par divers préposés à l'enseignement et à la discipline, sur la docilité, les mœurs, la capacité et les progrès des élèves.

2. Il a la surveillance de la bibliothèque.

### § III.

#### *Des Professeurs et des Agrégés.*

3. Les professeurs sont subordonnés au proviseur, en ce qui concerne leurs fonctions et les règlements de discipline de l'Université.

4. Pendant la classe, les élèves sont spécialement soumis à l'autorité des professeurs.

5. Si le professeur se trouve dans le cas d'infliger à un élève une des punitions autorisées par les règlements de l'Université, mais qui doivent être subies hors de la classe, il en prévient le censeur, pour qu'il en surveille l'exécution.

6. Les professeurs feront composer, au moins deux fois par mois, leurs élèves dans les classes où les compositions sur une matière donnée, peuvent avoir lieu.

L'élève qui aura obtenu la première place, portera au proviseur la liste des places signée par le professeur,

BnF  
MSS

